

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 12

Artikel: Résultats du concours de juillet
Autor: Rms.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dernière heure :

Un grand ami des patoisants s'en est allé !

Eh oui ! Fernand-Louis Blanc n'est plus et cette douloureuse et attristante nouvelle nous est parvenue au moment de la mise sous presse du *Conteur*. On ne le verra plus au cours de nos séances du « Conseil », animant des « idées », trouvant solutions à des problèmes embarrassant les uns comme les autres, solutions souvent audacieuses, directes, mais efficaces si l'on parvenait à leur trouver de solides assises.

Fernand-Louis fut d'abord journaliste à la *Suisse*, à la *Gazette*, à la *Tribune*, à la *Feuille*, voire au *Pêcheur suisse* et au journal *Le Chien*. C'est dire son éclectisme.

C'est en 1928 qu'il fit son entrée à la Radio comme reporter, puis comme metteur en ondes. On se souvient de sa *Gazette de Cyrano*, des émissions féminines, de ses nombreuses œuvres pour les soldats.

Il avait porté à la scène, à Villars, une légende alpestre, *L'Etrandzi* (l'étranger), qui témoigna, avec succès, de l'intérêt qu'il portait au pays, à ses us et coutumes et à son vieux langage.

Aussi bien, lorsque le mouvement du « Réveil » patoisant prit corps, Fernand-Louis Blanc, aidé par Charles Montandon, premier président du « Conseil », vit-il tout le parti qu'on pouvait tirer d'émissions folkloriques remettant en honneur nos vieux langages. Il estimait qu'il fallait contrebalancer la trop grande « internationalisation » de nos radio-programmes.

Ce fut la création de *Un trésor national : nos patois*, puis des « Archives sonores », riches de centaines d'enregistrements précieux...

On voit, par-là, le vide que creuse pour les patoisants romands la mort de ce grand ami. Il avait su tenir tête à ceux qui, sous prétexte de « nouvelle vague », se seraient laissé aller à mépriser notre patrimoine sacré.

Adieu, cher grand ami, à nous repris trop tôt. Que sa femme et son fils trouvent ici l'expression sincère de nos condoléances émues.

R. Molles.

Résultats du concours de juillet

Un peu moins d'envois ce mois-ci... L'esprit a droit à des vacances ! ou serait-ce que la « grille » présentait des difficultés plus grandes qu'à l'accoutumée ?

Plusieurs concurrents nous disent avoir « sué » sur certaines définitions. Qu'ils suivent notre « conseil d'arrondissement » et reprennent vite les kilos perdus.

De Mme Matter-Estoppey ce joli quatrain :

*Ce « conseil d'arrondissement »,
Et ce « vespasien » qu'on plaisante...
Tous vos mots croisés sont charmants
Et les définitions m'enchantent...*

Pas de faute en général. Les plus fréquentes ont été commises à « pour nous » (NS) on a mis NL et à « trop à l'état civil » (DA, oui da !) on a préféré Ma, La, ou Sa.

Voici comment s'établit la liste des lauréats après tirage au sort :

M. Roger Favre, Lausanne.

Mme Vve S. Fonjallaz-Liardet, Pully.

MM. Quendoz, frères, Lausanne.

M. Paul Delacrausaz, Lausanne.

M. E. Zinder, Avenches.

Mme Jeanne Schwaar, Lausanne.

Mme Matter-Estoppey, Montreux.

Mme Jeanne Paillard, Lausanne.

Mme Elisabeth Mutrux, Vevey.

Mme A. Amiguet, Chesières/Ollon.

M. Philippe Thomas, Moudon.

M. Alfred Desplands, Château-d'Oex.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 août 1961, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'Imprimerie J. Bron SA, rue de la Tour 8, Lausanne.

Faites-nous des abonnés.

rms.

Romands !

**Le verre de l'amitié se boit au
BUFFET DE LA GARE**

Robert PÉCLARD LAUSANNE